

La présidente suppléante (Mme Champagne): Comme il est 11 heures, la Chambre passe maintenant aux déclarations de députés conformément à l'article 31 du Règlement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LA PETITE ENTREPRISE

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Madame la Présidente, je tiens à insister sur l'importance des capitaux pour les propriétaires de petites entreprises, surtout pour les Canadiens et Canadiennes audacieux, qui ont décidé de lancer une entreprise et de se mesurer au meilleur. Il est notoire que les propriétaires de petites entreprises rangent constamment l'obtention de capitaux parmi les principaux défis qu'ils doivent relever pour faire démarrer une entreprise et en assurer la croissance. On ne peut lancer un journal local, ouvrir un motel, ou même créer une usine de puces sans ressources financières. Par conséquent, si nous voulons que l'esprit d'entreprise fleurisse au Canada, — et qui ne le veut pas puisqu'il s'agit du moteur de l'économie — nous devons veiller à ce que les petites entreprises aient accès à des fonds suffisants pour démarrer et croître.

Madame la Présidente, voilà précisément le but visé par la Loi sur les prêts aux petites entreprises.

* * *

[Traduction]

L'AIDE EXTÉRIEURE

Mme Christine Stewart (Northumberland): Madame la Présidente, l'incohérence de sa politique et la désinvolture avec laquelle le gouvernement fait et rompt ses promesses, non seulement envers les Canadiens, mais envers la communauté mondiale, sont consternantes.

En mai dernier, la ministre des Relations extérieures déclarait à la Chambre: «Dès l'an prochain, nous accroîtrons l'aide au développement de 800 millions de dollars et cela, monsieur le Président, c'est un engagement ferme.»

Pourtant, nous voyons dans le budget de cette année que non seulement le gouvernement consacre à l'aide étrangère 116 millions de dollars de moins que ce qu'avait promis la ministre, mais qu'il impose également une limite de 5 p. 100 à l'augmentation de l'aide officielle au développement, ce qui fait qu'au cours des cinq prochaines années, il dépensera 558 millions de dollars de moins en aide à l'étranger. N'oublions pas qu'il y avait déjà eu

Article 31 du Règlement

une réduction de 1,8 milliard de dollars dans le budget de l'an dernier.

L'aide canadienne à l'étranger est une composante clé de notre politique extérieure. Les coupes répétées minuent la crédibilité du Canada et affaiblissent notre voix dans les affaires internationales.

Le gouvernement ne semble pas comprendre la nature changeante du monde. Dans un monde de plus en plus interdépendant, la paix mondiale ne saurait être possible si nous ne tenons pas compte des besoins du tiers monde. L'aide à l'étranger n'est pas de la charité. Si le gouvernement ne peut pas faire preuve de compassion, il devrait au moins reconnaître que la pauvreté du tiers monde a un effet négatif direct sur l'économie, l'environnement et la sécurité générale du Canada.

Si la ministre comprend les liens entre le bien-être du Canada et l'aide à l'étranger, pourquoi n'a-t-elle pas défendu vigoureusement son programme et son ministère? Pourquoi se contente-t-elle de donner une piètre justification de ces compressions qui dénotent un manque flagrant de prévoyance?

* * *

[Français]

L'ACCROISSEMENT DE LA PRÉSENCE DES FEMMES EN GÉNIE

Mme Suzanne Duplessis (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Sciences et Technologie)): Madame la Présidente, hier, j'accompagnais le ministre des Sciences et de la Technologie ainsi que le député d'Outremont (M. Hogue) à l'École Polytechnique pour remettre des bourses Canada aux étudiants et aux étudiantes en génie. À cette occasion, j'ai fait connaître au public le projet du secteur privé auquel le ministre des Sciences et de la Technologie et la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} MacDougall) souscrivent et qui a pour but d'accroître la présence des femmes dans des domaines de génie.

Ce projet portera sur l'offre et la demande d'ingénieurs et l'importance des femmes pour l'offre; les préjugés et les défis auxquels les femmes font face à tous les niveaux de la formation et dans le milieu de travail; certaines des attitudes et pratiques des pairs et des établissements qui nuisent aux femmes ingénieures; les obstacles, notamment au niveau scolaire, qui entravent l'accès des femmes à la profession.

Ce programme sera mené par quatre organismes: le Conseil canadien des ingénieurs, l'Association des universités et collèges du Canada, l'Association des manufacturiers canadiens et l'Association des ingénieurs-conseils du Canada. Des représentants des associations de femmes ingénieures, des étudiants en génie, des professeurs d'université, des doyens de facultés de génie et de collèges feront partie du Comité directeur de l'adapta-